

ETAT du nombre de détenus employés dans les différents départements du pénitencier de St. Vincent de Paul, le 31 décembre 1874; et du nombre de jours de travail pendant l'année.

Département.	Hommes	Jours.	Observations.
Taillleurs de pierre.....	20	1,549	20 hommes (en moyenne) ont été employés durant 84 jours à creuser le canal et poser les tuyaux. 5 hommes ont été employés pendant 72 jours à faire de la brique.
Maçons.....	4	1,300	
Employés aux carrières	12	532	
Journaliers.....	10	1,830	
Charpentiers.....	18	5,490	
Taillleurs.....	18	3,320	
Forgerons.....	8	2,157	
Cordonniers.....	15	4,575	
Boulangers.....	3	1,005	
Cour au bois.....	10	2,520	
Buanderie.....	3	915	
Ecurie.....	2	730	
Ferme.....	4	576	
Cuisine.....	6	2,190	
Malades.....	45	818	
Hôpital.....	1	365	
	179	29,872	

RAPPORT DU PRÉFET DU PÉNITENCIER DE ST. VINCENT DE PAUL, POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 1874.

PÉNITENCIER DE ST. VINCENT DE PAUL,
31 décembre 1874.

MM. King, Prieur et Moylan,
Directeurs des Pénitenciers.

MESSIEURS.—Le temps est pour moi arrivé de vous soumettre mon rapport comme préfet de cette institution, concernant son administration, pour l'année qui vient de s'écouler.

Je suis heureux d'avoir à constater dans ce rapport un amendement tout-à-fait notable dans la conduite morale des prisonniers, quoique le chiffre de la population ait été dans le cours de l'année considérablement élevé.

Ce chiffre s'est singulièrement accru, surtout depuis le mois d'avril dernier. Le nombre de prisonniers a été tel qu'il m'a fallu, comme vous avez pu l'observer, en mettre coucher un certain nombre dans les corridors, pendant plusieurs mois.

Vers la fin de l'année le nombre de prisonniers augmentant toujours et craignant des accidents dans le cours de la nuit, je décidai d'en mettre coucher trois ensemble dans les plus grandes cellules, en ayant soin toutefois de choisir ceux dans lesquels j'avais plus de confiance.

Nonobstant tous les désavantages qui doivent tout naturellement découler d'un état de choses semblable, j'éprouve beaucoup de plaisir à dire que l'ordre et la discipline n'en ont nullement souffert. Je dois m'empresser d'ajouter que je donnai comme de raison des ordres aux officiers d'être plus actifs que jamais et d'être de plus constamment sur l'alerte.

Il m'est agréable d'ajouter que malgré une population prisonnière excédant de beaucoup celle de l'année dernière, les punitions cette année sont à un chiffre comparativement beaucoup plus bas que celui constaté dans mon dernier rapport.